

DEPARTEMENT DE LA MARNE

DEMANDE D'ATTESTATION DE SITUATION DE GAGE  
D'UN VEHICULE AUTOMOBILE

Monsieur le préfet,

J'ai l'honneur de solliciter la délivrance d'une attestation de situation de gage concernant le véhicule ci-après :

Dernière carte grise délivrée le :

DATE DE 1<sup>ère</sup> MISE EN CIRCULATION :

GENRE DU VEHICULE :

MARQUE :

TYPE :

N° DANS LA SERIE DU TYPE :

N° D'IMMATRICULATION :

TITULAIRE DE LA CARTE GRISE :

DEMEURANT à :

signature,

DEMANDEUR :

ADRESSE :

NOTA : La présente demande est à adresser à M. le préfet de la région Champagne Ardenne - Préfet du département de la Marne - bureau de la circulation - 51036 - Châlons en Champagne cédex

- joindre OBLIGATOIREMENT une enveloppe affranchie à l'adresse du destinataire pour obtenir une réponse.

Depuis le 20.01.1997, toutes les préfectures ont la possibilité d'éditer des certificats de situation pour tous les véhicules quelque soit le lieu d'immatriculation.